



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des jeunes

Question écrite n° 106273

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le service civique. Ce dernier, mis en place par la loi 10 mars 2010, permet à des jeunes de tous horizons de pouvoir accomplir des missions citoyennes sur tout le territoire, leur offrant ainsi une expérience utile à la fois pour eux mais également pour la collectivité. Ainsi 15 000 missions ont déjà été financées pour 2011 et 20 000 le seront en 2012. Cependant, des doutes existent quant à l'objectif de 75 000 jeunes en mission, fixé pour 2014. En effet, ce dispositif unanimement jugé utile a un coût, d'environ 9 000 euros par an et par volontaire, qui n'est pas négligeable à l'heure où les finances publiques sont au plus mal. Il lui demande donc si l'objectif fixé pour 2014 est toujours maintenu et s'il est prêt à mettre les moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

Texte de la réponse

Le Premier ministre a réaffirmé récemment l'attachement du gouvernement au service civique créé par la loi du 10 mars 2010. Il a veillé à consacrer à ce dispositif innovant les moyens nécessaires à son développement soit près de 100 Meuros en 2011 pour que 15 000 jeunes puissent entrer dans le dispositif dès cette année. Dans le contexte budgétaire actuel, une telle somme manifeste hautement la place essentielle qu'occupe le service civique dans les politiques destinées à la jeunesse. En 2012, le Gouvernement continuera d'accompagner de manière volontariste et ambitieuse la montée en puissance quantitative mais également qualitative de service civique pour atteindre, en 2014, l'objectif de 75 000 jeunes (10 % d'une classe d'âge) par an. Cet objectif a été réaffirmé en conseil des ministres le 23 mars 2011 dans une communication de la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de la vie associative.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106273

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4189

Réponse publiée le : 27 septembre 2011, page 10374